

# SOROCITÉ

au cœur des féminismes

Hors série n°VII



## Maltraitements et handicap : angle mort de la lutte contre les violences faites aux femmes

par Léa Drouelle

**Avertissement : l'article relate des violences.**

*"Je m'appelle Chantal. J'ai 50 ans. Je suis sourde, j'entends très mal. L'intérieur de ma tête bourdonne de mots maléficients : 'sourdine', 'folle'. Mes enfants se moquent de moi. Mon mari me bat."* C'est à travers la voix de l'historienne Michelle Perrot que l'on écoute le témoignage, aussi terrible que saisissant, de Chantal. Il est issu du court-métrage *Violences du silence*, réalisé en 2016 par Catherine Cabrol, composé de huit séquences de femmes en situation de handicap victimes de violences et de maltraitements.

Cécile a 30 ans. Elle a perdu progressivement la vue et on lui a diagnostiqué une myopathie, maladie des neuro-musculaire qui peut conduire à la paralysie. Aujourd'hui, elle se déplace en fauteuil roulant. Son mari Nicolas supporte mal ses handicaps. *"D'abord distant, il est rapidement devenu odieux, violent, pervers"*, raconte Cécile, cette fois incarnée par la voix de la journaliste Françoise Laborde. *"Dans l'appartement, il faisait tourner mon fauteuil à toute vitesse, puis me jetais contre le mur."*

On pourrait imaginer que ces violences restent rares. Mais c'est tout le contraire. Selon une [étude de la Drees](#) dévolée en juillet dernier, 9 % de femmes en situation de handicap disent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles au sein de leur ménage ou en dehors, contre 5,8 % pour les femmes sans handicap. Des chiffres qui vont dans le même sens que ceux d'un rapport de l'ONU Femmes (2012), selon lequel 4 femmes handicapées sur 5 dans le monde sont victimes de violences, qu'elles soient verbales, psychologiques, sexuelles, physiques, matérielles...

*"Avant l'étude de la Drees, nous n'avions pas de chiffres officiels en France, même si nos propres informations nous ont fait prendre conscience depuis longtemps qu'il s'agit d'un problème important et systémique"*, souligne Pascale Ribes, administratrice pour l'association France Handicap.

Même constat du côté de "Femmes pour le dire, femmes pour agir" (FDFA). Cette association créée en 2003 propose un service d'accompagnement aux handicapés depuis 2015 via le numéro ["Écoute violences femmes handicapées"](#), ainsi qu'un [site d'information](#) lancé le mercredi 25 novembre à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. *"Les violences infligées aux femmes en situation de handicap restent l'angle mort de ce combat"*, déplore Marie Conrozier, chargée de mission "Lutte contre les violences" pour l'association FDFA.

Comment expliquer ce silence, cette réticence à dénoncer des actes si répréhensibles ? *"Lorsque l'on aborde les discriminations subies liées au handicap, on le fait souvent sans distinction de genre, si bien qu'on parle peu de la question des femmes et des violences qu'elles subissent"*, souligne Pascal Ribes. Un tabou vulnérable, qui profite indéniablement aux agresseurs. *"Plus les personnes sont vulnérables, plus ce sont des proies faciles pour leurs bourreaux. C'est le cas des femmes enceintes, des personnes en grande précarité économique, des enfants et des femmes handicapées"*, note Marie Conrozier. *"Ces dernières sont souvent seules ou dépendantes de leur entourage"*, développe la chargée de mission.

### Des handicaps invisibles qui amplifient les violences

Lorsque l'on parle de violences envers les personnes de situation de handicap, l'image insupportable d'une femme en fauteuil roulant entre les mains d'un être vil qui profitera de sa supériorité physique vient presque instantanément à l'esprit. Mais les handicaps physiques ou moteurs ne sont pas les seuls associés aux maltraitements. Selon une enquête réalisée par la FDFA, près de 50 % des appels passés au numéro "Écoute Violences Femmes Handicapées" émanent de personnes qui souffrent de handicaps psychiques (schizophrénie, dépression, bipolarité...) et 25 % de maladies invalidantes (cancer, diabète, épilepsie, sclérose en plaques, etc.). Le spectre de handicaps est donc large et l'association directe avec les violences subies, de surcroît lorsqu'elles sont psychologiques, ne va pas toujours de soi. C'est pourtant précisément dans cette brèche que l'agresseur va s'engouffrer.

Angela, 49 ans, vit à Nice depuis son enfance. En 2012, on lui a diagnostiqué une bipolarité (handicap psychique de catégorie 2). Pendant plus de 25 ans, elle a vécu avec un homme qu'elle identifie aujourd'hui comme *"dangereux"* et *"manipulateur"*. Avant et après le diagnostic de sa bipolarité, Angela a mis du temps à faire le lien entre le venin distillé à petit feu par un partenaire toxique et les conséquences produites sur sa santé mentale et psychique.

Lors de notre premier entretien téléphonique, sa procédure de divorce est sur le point de s'achever. Un symbole de rupture avec plus de deux décennies d'une lente descente aux enfers. *"J'avais déjà fait une dépression avant de le rencontrer, et je pense que cet homme a percé cette faille en moi. Je suis vite devenue une proie pour lui"*, confie-t-elle.

Après quelques années de vie commune, Angela et son partenaire ont décidé de fonder une famille. *"Au bout de six mois de grossesse, j'ai découvert qu'il me trompait avec une autre femme. Après la naissance de ma fille, j'ai recommencé à travailler et commencé à subir du harcèlement moral sur mon lieu de travail. Dans le même temps, je suis à nouveau tombée sur une preuve de l'infidélité de mon compagnon. À ce moment, j'ai plongé dans une profonde dépression"*, se remémore-t-elle.

*"Mon mari m'a dit que si je ne sortais pas de la clinique tout de suite, il jetterait mes animaux par la fenêtre. Qu'il entrerait chez mes parents pour les tuer."*

### Des agresseurs qui isolent leur victime

Les maladies invalidantes, tout comme les handicaps psychiques, peuvent aussi fortement altérer la confiance en soi. Cela été le cas pendant des années pour Chloé, diagnostiquée épileptique à l'âge de 16 ans (elle en a aujourd'hui 28). La jeune femme confie avoir subi deux viols et plusieurs agressions sexuelles avant même d'atteindre ses 25 ans. *"Je souffre d'épilepsie sévère généralisée. Pendant des années, j'ai suivi un traitement très lourd, j'étais constamment dans les vapes. J'avais souvent des crises d'absence. Dans ces moments-là, le regard des autres peut devenir très difficile à vivre, on se sent beaucoup plus vulnérable. Et un jour, une personne mal intentionnée arrive en se présentant comme une 'sauveuse'... Mais elle va en fait contrôler le moindre aspect de votre vie, en vous faisant croire qu'elle vous est indispensable"*, analyse-t-elle.

Chloé explique être restée pendant sept ans sous l'emprise d'un homme qui partageait sa vie. *"J'appliquais sans même m'en rendre compte un nombre de clichés sexistes : je m'occupais de tout à la maison. Quand enfin j'ai eu le courage de le quitter, il m'a dit : 'Je n'aurais pas dû t'aider à prendre confiance en toi, tu ne serais jamais partie sinon.'"*

Culpabiliser, menacer, tenter de convaincre sa victime qu'elle ne s'en sortira jamais sans lui... Une stratégie de l'agresseur caractéristique du cycle des violences conjugales, mais qui prend une dimension particulière dans une situation de handicap. Angela l'a subi de plein fouet lorsqu'elle a décidé de se faire interner à la suite de sa dépression, évoquée plus haut. *"Au début, mon partenaire ne s'y est pas opposé. Mais une fois que j'ai été hospitalisée, il a voulu que je revienne. Ma belle-famille commençait à me culpabiliser d'avoir abandonné ma famille, à se demander si je n'étais pas 'folle'. Quelques jours plus tard, mon mari m'a dit que si je ne sortais pas de la clinique tout de suite, il jetterait mes animaux par la fenêtre. Qu'il entrerait chez mes parents pour les tuer. Je me suis mise à hurler. J'ai réalisé que je vivais avec un homme dangereux."*

### Des victimes isolées qui n'osent pas porter plainte

Cette "folie" que l'on attribue aux personnes vivant avec un handicap psychique contribue à amplifier les violences infligées par l'agresseur et à dissuader la victime de réagir, pointe Marie Conrozier. *"On accorde moins de crédit à une personne qui présente des antécédents psychiatriques. On les fait passer pour folles, leur parole a nettement moins de crédit. On écouterait peut-être plus une femme au handicap visible en fauteuil qui a toute sa tête". C'est terrible à dire, mais c'est ainsi que cela se passe"*, déplore la chargée de mission.

Une situation exacerbée par le fait que peu de ces femmes osent prendre le chemin du commissariat et encore moins en pousser la porte. Situation que Chloé connaît bien. *"Quand j'étais adolescente, j'ai rencontré un mec sur un forum. Très vite, il a voulu que je me touche devant lui, que je m'introduise des objets dans le corps... Des choses que je ne voulais pas faire, mais que j'ai réalisées sous la pression, car il me menaçait de divulguer nos conversations et mes photos si je refusais. Il me culpabilisait, disait que je l'avais bien cherché... J'étais en pleine dépression à l'époque. Je manquais totalement de confiance en moi. Je lui avais tout confié, il savait que j'étais malade, déprimée... et il en a profité."* Pour Chloé, l'enfer aura duré un an. *"À l'époque, je culpabilisais trop de ce qui s'était produit, je n'ai pas osé aller en parler."*

Chloé a fini par trouver la force de dénoncer une violence trop longtemps passée sous silence en allant porter plainte au commissariat... pas plus tard qu'en octobre dernier. Mais cet homme caché derrière sa webcam n'a pas été le seul à profiter de son handicap. *"Il y a eu que quelques mois, j'ai passé la soirée chez un 'ami'. Ce soir-là, je l'ai prévenu que je suivais un traitement encore plus lourd que d'habitude et que j'étais très fatiguée. À un moment, je suis partie faire une sieste. Il m'a rejoint peu de temps après et a commencé à me tripoter, alors que je dormais. Je me suis réveillée en hurlant, lui demandant d'arrêter. Il a fait comme si de rien n'était."*

Isolée par son agresseur, la personne victime de violences encaisse, jusqu'à atteindre un point de non-retour. Dans le cas d'Angela, c'est une giflle qui l'a décidée à partir. *"La violence est montée crescendo, année après année. Mon mari buvait beaucoup. Dans ces moments-là, il pouvait m'insulter de ' salope', de 'connasse'. Un matin, alors que je me levais pour aller aux toilettes, je l'ai vu en train de presser un jus d'orange qu'il s'appropriait à me servir... En même temps, il se masturbait et déposait des gouttes de sperme dans le verre. J'étais horrifiée, j'ai hurlé en lui demandant comment il pouvait faire quelque chose d'aussi abjecte. Il a tout nié en bloc. Jusqu'au jour où il m'a asséné une violente giflle. Le 4 février 2018, pour être précise. Le fait qu'il lève la main sur moi a provoqué une sorte de dé clic. La colère a pris le dessus. Je suis sortie de mon appartement, direction le commissariat pour porter plainte."*

*"On ne considère pas les femmes en situation de handicap comme de 'vraies personnes', mais comme des objets de soin, des êtres asexués."*

### Des mesures pour garantir une autonomie financière à ces femmes

Comment lutter contre ces formes spécifiques de violences ? Pour Pascale Ribes, de l'association France Handicap, plusieurs leviers d'action doivent être mis en place. *"On ne considère pas les femmes en situation de handicap comme de vraies personnes, mais comme des objets de soin, des êtres asexués. Il faut briser ces stéréotypes, donner plus de visibilité aux femmes handicapées et aux violences qu'elles subissent. Les médias, les pouvoirs publics et les professionnels de la justice et du droit, qui devraient être formés, ont un rôle fondamental à jouer dans cette lutte."*

Une autre mesure fréquemment défendue par les associations consisterait à réformer les conditions d'obtention de l'allocation aux adultes handicapé-e-s (AAH). Actuellement, si une personne en situation de handicap est déclarée inapte au travail mais que son conjoint ou sa conjointe travaille et gagne 1600 euros ou plus, elle ne bénéficie pas de cette aide. Or, cette contribution est au minimum les femmes en une situation de dépendance économique vis-à-vis de leur partenaire violent, les contraignant parfois à accepter "l'inacceptable". *"En supprimant la condition du partenaire dans l'attribution de cette aide, on assurerait une plus grande autonomie financière à ces femmes"*, insiste Pascale Ribes.

Marie Conrozier souligne quant à elle la nécessité de former l'ensemble des professionnel-le-s de santé. *"De plus en plus de professionnel-le-s de santé nous appellent. C'est encourageant, car cela signifie qu'il y a une volonté de leur part d'agir sur le terrain. Le fait de les sensibiliser à ce fléau les aiderait probablement à mieux identifier les cas de violences. À comprendre par exemple qu'une femme aveugle qui a des bleus partout ne s'est pas 'cognée', malgré ce qu'elle peut affirmer..."*

### Des mots pour se reconstruire

Pour Angela et Chloé, qui ont toutes deux fini par porter plainte contre leur agresseur, la parole et la sororité se sont révélées salvatrices. *"2019 a été mon année, la consécration de ma lutte. Il fallait que je parle, que je me reconstruise. J'ai raconté mon histoire sur les plateaux télé, dans les journaux locaux. J'ai participé au Grenelle contre les violences conjugales, je me suis engagée au niveau associatif..."*, nous explique Angela.

Chloé, elle, forge son engagement féministe sur un terrain d'expression plus symbolique de sa génération : les réseaux sociaux. Elle y évoque son histoire, échange avec d'autres personnes. *"Aujourd'hui, je me sens plus forte : j'ai davantage confiance en moi, je me laisse moins marcher sur les pieds. J'ai appris à identifier les potentiels prédateurs, ceux qui vont tenter de profiter de mon handicap. J'ai réalisé que ce sont la société et le regard des autres qui nous handicapent. Beaucoup plus que la maladie elle-même."*

**APPEL À TÉMOINS**  
Participez à notre prochain sujet :  
**Allez-vous offrir des cadeaux non genrés aux enfants à Noël ?**  
[Partagez votre expérience, écrivez-nous !](#)

Ça vous plaît ?  
N'hésitez pas à **partager** cette newsletter !  
(et si on vous l'a transférée, [vous pouvez vous abonner ici](#))

**À la semaine prochaine !**  
Léa, Marguerite, Charlotte, Elsa & Héloïse.

